

LIGNE 14 : OLYMPIADES < > AÉROPORT D'ORLY (LIGNE BLEUE)

LIGNE 14 SUD DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE



SOMMAIRE DÉTAILLÉ

Contenu des différentes pièces

A

**OBJET DE L'ENQUÊTE,
INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES**

B

PLAN DE SITUATION

C

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

D

**NOTICE EXPLICATIVE ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES
DES OUVRAGES LES PLUS IMPORTANTS**

E

PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX

F

APPRÉCIATION SOMMAIRE DES DÉPENSES

G

ÉTUDE D'IMPACT

G.1 - État initial

G.2 - Présentation du projet, des impacts
et des mesures d'accompagnement

G.3 - Résumé non technique

G.4.1 - Annexe : Schéma directeur d'évacuation des déblais
Dispositifs opérationnels pour la Ligne 14 Sud
entre Olympiades-Aéroport d'Orly

G.4.2 - Annexe : Étude des effets sur l'urbanisation

H

ÉVALUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

I

MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME

I.1.1 - Plan Local d'Urbanisme de la ville de **Chevilly-Larue**

I.1.2 - Plan Local d'Urbanisme de la ville de **Kremlin-Bicêtre**

I.1.3 - Plan Local d'Urbanisme de la ville de **L'Haÿ-les-Roses**

I.1.4 - Plan Local d'Urbanisme de la ville de **Morangis**

I.1.5 - Plan d'Occupation des Sols de la ville de **Thiais**

I.2 - Procès-verbaux des réunions d'examen conjoint

J

ANNEXES

J.1 - Bilan du débat public sur le Réseau de transport public du
Grand Paris

J.2 - Bilan de la concertation avant enquête publique

J.3 - Rapport de Monsieur Merlette, garant de la concertation
nommé par la CNDP

J.4 - Approbation du bilan de la concertation par la CNDP

J.5 - Consultation inter-administrative - Synthèse des avis reçus

J.6 - Avis délibéré de l'Autorité environnementale

J.7 - Compléments suite à l'avis délibéré de l'Autorité environnementale

J.8 - Délibération n°2014-480 du STIF - Approbation du dossier

J.9 - Réponses aux demandes et réserves du STIF

J.10 - Avis du Commissaire général à l'investissement sur
l'évaluation socio-économique et rapport de contre-expert

J.11 - Suites données par la Société du Grand Paris à l'avis
du Commissaire général à l'investissement

J.12 - Estimation sommaire des dépenses pour l'acquisition
du foncier nécessaire